

398728-2026 - Concurso

França – Serviços de exploração de casinos – Délégation de service public du casino de Pornichet

OJ S 110/2026 10/06/2026

Anúncio de concurso ou de concessão – regime normal

Serviços

1. Adquirente

1.1. Adquirente

Nome oficial: VILLE DE PORNICHE

Correio eletrónico: affairesjuridiques@mairie-pornichet.fr

Forma jurídica do adquirente: Autoridade local

Atividade da autoridade adjudicante: Serviços públicos das administrações públicas

2. Procedimento

2.1. Procedimento

Título: Délégation de service public du casino de Pornichet

Descrição: Contrat de délégation de service public de casino, conformément aux articles L. 1411-1 et suivants et R. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales et à l'arrêté du 14 mai 2007 modifié relatif à la réglementation des jeux dans les casinos. Le délégataire assurera, à ses risques et périls l'exploitation administrative, technique, commerciale et financière du service public du Casino, au moyen des biens relevant du périmètre de la délégation, et se rémunérera par les résultats d'exploitation du service, via les recettes perçues auprès des usagers. Le délégant ne disposant pas de bien immobilier existant de nature à accueillir des activités attachées au service délégué, le délégataire devra proposer une ou des solutions immobilières pour accueillir le Casino de Pornichet. En outre, le délégataire sera notamment chargé d'assurer l'exploitation des services suivants : - les salles de jeux dans lesquelles sont exploités les jeux se rapportant directement à l'activité de casino, - un bar, - un restaurant. Le délégataire sera tenu d'assurer le programme d'investissement proposé par lui ainsi que l'entretien et le renouvellement des équipements du Casino. Il sera tenu de mettre en oeuvre les moyens requis pour contribuer de manière active au développement touristique, économique et culturel de la Commune par une offre de restauration et d'animations fréquentes et variées (animation de divertissement et artistiques, programmation de spectacles etc.) et une gestion des jeux de hasard et d'argent conforme aux prescriptions législatives et réglementaires applicables à ce secteur d'activité. Le délégataire devra faire son affaire de l'obtention dans les délais requis pour une prise d'effet au 15 mai 2027 de l'ensemble des autorisations administratives nécessaires à l'exercice de ces activités et plus particulièrement l'autorisation prévue par l'arrêté du 14 mai 2007 modifié relatif à la réglementation des jeux dans les casinos. Le délégataire se rémunérera via les recettes perçues auprès des usagers. Aucune subvention ne sera versée au délégataire dans le cadre de l'exploitation du service. Le délégataire devra s'acquitter : - de la taxe relative au produit brut des jeux, en application de l'article L. 2333-54 du Code des collectivités territoriales. Le taux de prélèvement communal sur le produit brut des jeux sera négocié avec les candidats, - d'une contribution financière au développement touristique, sportif et culturel, - des sommes destinées au Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Pornichet et encaissées par le casino au titre des " orphelins ", conformément à l'article 2 de l'arrêté du 29

octobre 2010 relatif aux modalités d'encaissement, de recouvrement et de contrôle des prélèvements spécifiques aux jeux de casinos exploités en application des articles L. 321-1 et suivants du code de la sécurité intérieure. La durée maximale de la DSP est fixée à 20 ans. La durée du contrat sera fixée en fonction de l'importance et de la durée d'amortissement des investissements financés notamment au titre du ou des solutions immobilières proposée(s) par le délégataire conformément à l'article L3114-7 du code de la Commande Publique. La convention prendra effet à compter du 15 mai 2027. La valeur estimée est de 9.200.000,00 euros HT par an soit 184.000.000,00 euros HT pour la durée maximale de 20 ans.

Identificador do procedimento: 38da9e27-03c6-4f90-ada2-c65d5f5d51ad

Identificador interno: 26-CONCESSION-01

Tipo de procedimento: Aberto

Principais características do processo: Il s'agit d'une procédure de type ouvert : dépôt simultané des candidatures et des offres. Les modalités de présentation des candidatures et des offres sont définies dans le règlement de consultation mis à la disposition des candidats dès la publication du présent avis. Le dossier de consultation est disponible immédiatement et gratuitement téléchargeable sur la plateforme dématérialisée à l'adresse suivante : <https://ville-pornichet.marchespublics.com>. Ces documents contiennent toutes les informations relatives notamment au contenu et au dépôt des plis mais également aux critères d'analyse et de sélection des offres. Les candidatures et les offres doivent être remises par voie électronique, avant la limite de réception des plis, via le profil acheteur. L'inscription sur la plate-forme de dématérialisation est gratuite et nécessaire pour répondre par voie électronique aux consultations.

2.1.1. Finalidade

Natureza do contrato: Serviços

Classificação principal (cpv): 92351200 Serviços de exploração de casinos

Classificação adicional (cpv): 55300000 Serviços de mesa e de restauração

2.1.2. Local de execução

Cidade: PORNICHE

Código postal: 44380

Subdivisão do país (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

País: França

2.1.3. Valor

Valor estimado, sem IVA: 184 000 000,00 EUR

2.1.4. Informações gerais

Base jurídica:

Diretiva 2014/23/UE

2.1.6. Motivos de exclusão

Fontes dos motivos de exclusão: Documento do concurso

5. Lote

5.1. Lote: LOT-0001

Título: Délégation de service public du casino de Pornichet

Descrição: Contrat de délégation de service public de casino, conformément aux articles L. 1411-1 et suivants et R. 1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales et à l'arrêté du 14 mai 2007 modifié relatif à la réglementation des jeux dans les casinos. Le délégataire assurera, à ses risques et périls l'exploitation administrative, technique,

commerciale et financière du service public du Casino, au moyen des biens relevant du périmètre de la délégation, et se rémunérera par les résultats d'exploitation du service, via les recettes perçues auprès des usagers. Le délégant ne disposant pas de bien immobilier existant de nature à accueillir des activités attachées au service délégué, le délégataire devra proposer une ou des solutions immobilières pour accueillir le Casino de Pornichet. En outre, le délégataire sera notamment chargé d'assurer l'exploitation des services suivants : - les salles de jeux dans lesquelles sont exploités les jeux se rapportant directement à l'activité de casino, - un bar, - un restaurant. Le délégataire sera tenu d'assurer le programme d'investissement proposé par lui ainsi que l'entretien et le renouvellement des équipements du Casino. Il sera tenu de mettre en oeuvre les moyens requis pour contribuer de manière active au développement touristique, économique et culturel de la Commune par une offre de restauration et d'animations fréquentes et variées (animation de divertissement et artistiques, programmation de spectacles etc.) et une gestion des jeux de hasard et d'argent conforme aux prescriptions législatives et réglementaires applicables à ce secteur d'activité. Le délégataire devra faire son affaire de l'obtention dans les délais requis pour une prise d'effet au 15 mai 2027 de l'ensemble des autorisations administratives nécessaires à l'exercice de ces activités et plus particulièrement l'autorisation prévue par l'arrêté du 14 mai 2007 modifié relatif à la réglementation des jeux dans les casinos. Le délégataire se rémunérera via les recettes perçues auprès des usagers. Aucune subvention ne sera versée au délégataire dans le cadre de l'exploitation du service. Le délégataire devra s'acquitter : - de la taxe relative au produit brut des jeux, en application de l'article L. 2333-54 du Code des collectivités territoriales. Le taux de prélèvement communal sur le produit brut des jeux sera négocié avec les candidats, - d'une contribution financière au développement touristique, sportif et culturel, - des sommes destinées au Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Pornichet et encaissées par le casino au titre des " orphelins ", conformément à l'article 2 de l'arrêté du 29 octobre 2010 relatif aux modalités d'encaissement, de recouvrement et de contrôle des prélèvements spécifiques aux jeux de casinos exploités en application des articles L. 321-1 et suivants du code de la sécurité intérieure. La durée maximale de la DSP est fixée à 20 ans. La durée du contrat sera fixée en fonction de l'importance et de la durée d'amortissement des investissements financés notamment au titre du ou des solutions immobilières proposée(s) par le délégataire conformément à l'article L3114-7 du code de la Commande Publique. La convention prendra effet à compter du 15 mai 2027. La valeur estimée est de 9.200.000,00 euros HT par an soit 184.000.000,00 euros HT pour la durée maximale de 20 ans. Il incombera également au délégataire : - disposer pour toute la durée du contrat d'un bien immobilier, soit en location, soit en propriété, de nature à accueillir les activités du service public délégué, la commune ne disposant pas, à date, de bien immobilier de nature à accueillir lesdites activités : le délégataire pourra, pour les besoins des activités attachées au service public délégué, proposer un immeuble existant ou à construire ou à réhabiliter. Le lieu d'implantation du casino pourra être modifié en cours de convention de délégation de service public, sous réserve de l'absence d'interruption de l'activité déléguée ; - maintenir et renouveler l'ensemble des biens, aménagements et équipements affectés à la gestion du casino. - assurer sur toute l'année une gestion continue et régulière de toutes les activités du casino avec une forte amplitude journalière et horaire ; - coopérer avec les autres acteurs du développement touristiques, sportif et culturel de la commune, et les services de la commune ; - obtenir l'autorisation de jeux ; - assurer l'activité de bar et de restauration en s'engageant sur le contenu et la qualité de la restauration proposée aux usagers sur la base d'une offre diversifiée ; - assurer la qualité de l'accueil et des services rendus aux usagers du casino, dans le souci de contribuer au développement touristique, sportif et culturel de la commune ; - mettre en oeuvre, chaque année un programme qualitatif de spectacles, animations et événements, en concertation avec la commune ; - mettre à disposition gratuitement de la

commune ou de bénéficiaires désignés par elle les locaux du casino, hors salles de jeux, pour un nombre à fixer de concerts, manifestations ou événements chaque année ; - réaliser un programme d'investissement et/ou de renouvellement des biens composant le casino en vue d'optimiser les conditions d'exploitation ; - d'assurer la garde, la surveillance et la sécurité des locaux du casino, qui relèvent de la législation applicable aux établissements recevant du public ; - de mettre en oeuvre un programme de prévention de l'abus de jeux.

Identificador interno: 26-CONCESSION-01

5.1.1. Finalidade

Natureza do contrato: Serviços

Classificação principal (cpv): 92351200 Serviços de exploração de casinos

Classificação adicional (cpv): 55300000 Serviços de mesa e de restauração

5.1.2. Local de execução

Cidade: Pornichet

Código postal: 44380

Subdivisão do país (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

País: França

5.1.3. Duração estimada

Outra duração: Desconhecido

5.1.5. Valor

Valor estimado, sem IVA: 184 000 000,00 EUR

5.1.6. Informações gerais

Participação reservada:

A participação não está reservada.

Projeto de contratação pública não financiado por fundos da UE

O concurso é abrangido pelo Acordo sobre Contratos Públicos (ACP): não

5.1.9. Critérios de seleção

Fontes dos critérios de seleção: Documento do concurso

5.1.11. Documentos do concurso

Endereço dos documentos do concurso: https://ville-pornichet.marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_24781_1165022.html

5.1.12. Condições do concurso

Condições de apresentação:

Apresentação por via eletrónica: Necessário

Línguas em que podem ser apresentadas as propostas ou pedidos de participação: francês

Prazo para a receção das propostas: 25/09/2026 12:00:00 (UTC+02:00) hora da Europa

Oriental, hora de verão da Europa Central

Condições do contrato:

A execução do contrato tem de ser efetuada no âmbito de programas de emprego protegido: Não

5.1.16. Informações adicionais, mediação e recurso

Instância de recurso: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Informações sobre os prazos de recurso: Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel

prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

Organização que fornece informações adicionais sobre o processo de adjudicação: VILLE DE PORNICHET

Organização que fornece mais informações sobre os procedimentos de recurso: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

8. Organizações

8.1. ORG-0001

Nome oficial: VILLE DE PORNICHET

Número de registo: 21440132500011

Endereço postal: 120 avenue du général de gaulle

Cidade: PORNICHET

Código postal: 44380

Subdivisão do país (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

País: França

Ponto de contacto: Service Affaires Juridiques

Correio eletrónico: affairesjuridiques@mairie-pornichet.fr

Telefone: +33 240115555

Endereço Internet: <https://www.ville-pornichet.fr/>

Perfil do adquirente: <https://ville-pornichet.marchespublics.com>

Funções desta organização:

Adquirente

Organização que fornece informações adicionais sobre o processo de adjudicação

8.1. ORG-0002

Nome oficial: TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES

Número de registo: 17440005100010

Endereço postal: 6 ALLEE DE L'ILE GLORIETTE

Cidade: NANTES

Código postal: 44041

Subdivisão do país (NUTS): Loire-Atlantique (FRG01)

País: França

Correio eletrónico: greffe.ta-nantes@juradm.fr

Telefone: 0255101002

Endereço Internet: <https://nantes.tribunal-administratif.fr/>

Funções desta organização:

Instância de recurso

Organização que fornece mais informações sobre os procedimentos de recurso

8.1. ORG-0000

Nome oficial: DEMATIS

Número de registo: 45072478600030

Cidade: Paris

Código postal: 75015
Subdivisão do país (NUTS): Paris (FR101)
País: França
Correio eletrónico: contact@dematis.com
Telefone: +33 172365548
Endereço Internet: www.dematis.com
Funções desta organização:
TED eSender

Informações sobre o anúncio

Identificador/versão do anúncio: 985c52b8-16eb-4fa3-94b9-8e10abbf2d4b - 01
Tipo de formulário: Concurso
Tipo de anúncio: Anúncio de concurso ou de concessão – regime normal
Subtipo de anúncio: 19
Data de envio do anúncio: 08/06/2026 16:40:03 (UTC+02:00) hora da Europa Oriental, hora de verão da Europa Central
Línguas em que o presente anúncio está oficialmente disponível: francês
Número de publicação do anúncio: 398728-2026
N.º de edição do JO S: 110/2026
Data de publicação: 10/06/2026